



A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire  
de la Convention internationale des droits de l'enfant

# Journée-débat

« Quelle protection pour les mineurs  
isolés étrangers ? »



Journée-débat organisée avec  
les associations Enfants du Monde-Droits de l'Homme  
et France terre d'asile



**19 novembre 2009**  
**Salle des Fêtes / Hôtel de Ville de Paris**

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire  
de la Convention internationale des droits de l'enfant,  
la Ville de Paris vous invite à participer à la

## Journée-débat le 19 novembre 2009 Salle des Fêtes / Hôtel de Ville de Paris

### « Quelle protection pour les mineurs isolés étrangers ? »



Journée animée par Laetitia Van EECKHOUT, journaliste au Monde

**8h30** : Accueil des participants

**8h50** : Mot d'accueil par Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire de Paris

**9h00** : Ouverture du colloque par Dominique VERSINI, Défenseure des enfants

**9h30 - 9h45** : Présentation par Michael CLÉMENT, Président de l'association Enfants du Monde-Droits de l'Homme : **Des enfants victimes dans le monde... aux MIE en Europe**

**9h45 - 10h00** : Présentation par Claude ROMÉO, Directeur de la protection des mineurs isolés étrangers - association France terre d'asile : **Des observations du Comité international des droits de l'enfant des Nations Unies aux conclusions du groupe de travail interministériel**

**10h00 - 11h30** : Table ronde « **Les mineurs isolés étrangers : l'action des acteurs de terrain à Paris** »

Par : - Pierre HENRY, Directeur général de France terre d'asile  
- Dominique HABİYAREMYE, Responsable du centre - Enfants du Monde Droits de l'Homme  
- Alexandre LE CLEVE, Directeur de Hors la Rue  
- Richard GALICIER, Directeur du territoire Paris - Saint-Denis - Fondation d'Auteuil

**11h30 - 12h00** : Échanges avec la salle

**12h00 - 12h30** : Témoignages vidéos : parcours de jeunes

**12h30 - 14h00** : Déjeuner libre

**14h00 - 15h30** : Table ronde « **L'action des pouvoirs publics, au bénéfice des mineurs isolés étrangers : de la rue à l'aide sociale à l'enfance** »

Par : - Rémi FÉRAUD, Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement  
- Philippe COSTE, Directeur des affaires sanitaires et sociales de Paris  
- Geneviève GUEYDAN, Directrice de l'action sociale, de l'enfance et de la santé - Département de Paris  
- Françoise SIMON, Directrice de l'enfance et de la famille - Département de la Seine-Saint-Denis  
- Hervé HAMON, Président du Tribunal pour enfants de Paris

**15h30 - 15h45** : Synthèse par Laetitia VAN EECKHOUT et échanges avec la salle

**15h45 - 16h00** : Conclusion par Myriam EL KHOMRI, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Protection de l'enfance et de la prévention spécialisée

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire avant le 6 novembre 2009 en téléphonant au : 01 42 76 50 63 ou 71 ou par mail : [marie.thienot@paris.fr](mailto:marie.thienot@paris.fr) ou [sylvie.robinson@paris.fr](mailto:sylvie.robinson@paris.fr)

